

Les citoyens se retroussent les manches pour fabriquer leurs composteurs

Liberté, égalité, compostez ! Aidées par l'association Nature et Progrès 11, des communes de la Haute-Vallée misent sur la participation citoyenne pour remplir l'objectif national de tri des déchets organiques. Au programme : des chantiers collectifs, des quizz et des apéros-compost.

D'un geste sec et précis, le marteau de Liham enfonce un nouveau clou. Le jeune Granettois, mains gantées et air concentré, est à sa place au milieu des adultes bricoleurs. Le chantier s'arrête un instant pour accueillir les planches que Laurent, l'employé municipal, est allé chercher chez un habitant. La petite cour de la mairie de Granès est en ébullition en cette matinée de printemps. Au centre de l'attention : la fabrication d'un composteur collectif à partir de palettes. « *Il sera mis au centre du village*, explique Manon Laurine, animatrice de l'association Nature et Progrès 11. *La mairie veut faire cette expérimentation : les gens du centre n'ont pas forcément de jardin et de composteur individuel.* » Manon supervise le chantier, dans le cadre du Projet Alimentaire Territorial de la Haute-Vallée de l'Aude. Une dizaine de personnes a répondu à l'appel diffusé dans les boîtes aux lettres. Des adultes, mais aussi des enfants, réunis maintenant autour de Manon, qui organise un petit quizz sur l'usage du composteur public.

Bac à compost, mention très bien

« *Est-ce que les os et les arrêtes, ça va au compost ?*

- *Non !* » Entonent en chœur Luca et Tolah, sous l'oeil de Béa, conseillère municipale. Ciara, employée municipale, se prend elle aussi au jeu. Les cendres ? Pas dans le composteur collectif. Les agrumes, non plus. Les fruits et légumes frais et pourris ? Oui, sans hésitation. Les feuilles mortes ? Un moment de flottement dans l'assistance. « *Et bien si !* Conclut Manon, avant d'expliquer l'importance de l'équilibre entre carbone et azote (ou « sec » et « humide ») dans le processus de décomposition. *Vous allez devenir des ambassadrices et ambassadeurs du compost !* » s'enthousiasme l'animatrice.

Côté bricolage, l'oeuvre collective est presque terminée. Laurent finit de tailler la porte à la tronçonneuse, avec une précision stupéfiante. « *Impec !* », valide Claude, béret vissé sur la tête. « *Je vais couper le haut de la porte pour que les anciens n'aient pas à soulever le couvercle* », précise Laurent. Il est 11h39, il ne reste plus qu'à huiler le composteur avant de le mettre en place. La troupe s'engage alors dans la fabrication d'un deuxième équipement : un composteur à double bac, pour l'entrée du village. Alors que Laurent va prendre sa pause déjeuner, Liham reprend les outils aux côtés de Tolah, Éole et Vérane, qui vient d'arriver. Manon porte un regard satisfait sur la journée, mais ne peut dissimuler une certaine frustration. Sa mission au sein de l'association se termine faute de financements, alors que la dynamique semble enfin lancée en Haute-Vallée. « *En tout, j'ai fait des interventions dans 3 communes : Granès, Val-du-Faby et Espéraza. Mais j'aurais aimé en faire plus.* »

Formés sur le tas

En toile de fond de l'action de Nature et Progrès, il y a une obligation légale : depuis le 1^{er} janvier 2024, les collectivités territoriales sont tenues de mettre en place un tri à la source des biodéchets pour les particuliers. Via des composteurs individuels ou collectifs. « *Mais il ne suffit pas de poser des composteurs, il faut apprendre aux gens à les utiliser et les impliquer*, explique Manon. *On est pas du tout prêts, il n'y a pas assez de composteurs, pas assez de moyens financiers et humains pour*

en fabriquer et former les habitants. J'espère que d'autres associations vont prendre le relais ou que les communautés de communes se doteront de personnes compétentes en sensibilisation et en animation et éducation populaire, ou qu'elle feront intervenir des personnes compétentes. »

Un souhait partagé par Paul Lançon, ambassadeur de tri et guide composteur à la Communauté de communes des Pyrénées Audoises (CCPA), qui a travaillé en binôme avec Manon. Et pour cause : il est le seul en charge du dossier sur le territoire, avec une collègue à mi-temps. *« Seules 40 % des communes sont équipées de composteurs collectifs, regrette-t-il. Le Covaldem (le syndicat mixte qui traite les déchets de 5 communautés de communes de l'Aude) a 370 communes à équiper. On a une demande phénoménale de composteurs individuels. Une commune nous en a commandé 30 ! C'est le Covaldem qui doit nous les fournir mais ils en ont pas assez, nous allons devoir en acheter. »* Le recours à l'investissement citoyen apparaît indispensable, tant pour construire des bacs collectifs que pour les entretenir, les employés municipaux ayant rarement de disponibilité pour cette nouvelle tâche. *« Il faudrait un référent par village, explique Paul. On est là pour les aider quand ça marche pas ; moi, je leur parle comme à des professionnels. Et on compte sur eux pour communiquer auprès des autres habitants. »*

Au pays de l'or brun

Une mission remplie avec fierté par certains, comme Alain Eloi, conseiller municipal à Rouvenac. *« Les gens m'attrapent dans la rue pour me demander ce qu'ils peuvent mettre dans le composteur, raconte-t-il. Est-ce qu'on met les os de poulet, le poisson, les croutes de fromage ?! »* À la suite d'une réunion publique organisée dans son village en décembre 2023 par Manon et Paul, Alain s'est chargé avec un autre conseiller de fabriquer deux bacs au printemps. *« J'ai modifié les couvercles pour les personnes âgées, j'ai fait trois tailles de couvercles, explique-t-il. Globalement, les gens ont bien réagi, ça marche bien. Tellement bien que je vais devoir en fabriquer deux autres ! »*. Paul Lançon ne tarit pas d'éloges : *Alain, c'est la référence des référents ! C'est le plus investi après moi. Sur les 14 000 habitants du territoire, il faudrait 1000 Alain Eloi ! »*

Le guide composteur place également ses espoirs dans l'intérêt des habitants pour l'or brun issu de ce nouvel équipement public : *« le compost sera distribué à ceux qui en veulent. On va lancer une annonce aux habitants pour amender les terrains. Par exemple sur Fa, on veut organiser une journée citoyenne pour tamiser et récupérer le compost. Il y a du monde quand il y a un apéro, alors on peut faire un apéro-compost : les gens amènent un seau chacun, on sort deux bouteilles de blanquette et du saussisson, et hop ! »*